

RÈGLEMENT



Saison 2026

Sommaire

1	HOT-TRAIL Series	3
2	Réalisation des courses	3
3	Enregistrement	3
3.1	Plate-forme d'enregistrement.....	3
3.2	Date limite	3
3.3	Les inscriptions tardives	4
3.4	Frais d'inscription	4
4	Catégories.....	4
5	Numéros de départ	5
5.1	Ordre des numéros de départ	5
6	Jours de course	5
6.1	Ordre de départ.....	5
6.2	Intervalle de départ	6
7	Piste de course.....	6
7.1	Reconnaissance du parcours	6
7.2	Délimitation du parcours et portes	6
7.3	Sortie du parcours	7
7.4	Arrivée	7
8	Sécurité / Protections	7
8.1	Vêtements	7
8.2	Bike	7
9	Points	7
9.1	Classement de la série	8
10	Primes	8
10.1	Primes du jour	8
10.2	Primes de la série	8
11	Remise des prix.....	9
12	Exceptions	9
12.1	DH Championnat Suisse et iXS DH Cup Bellwald.....	9
12.2	Bike Kingdom Kids Cup	9
12.3	Événement final.....	9
13	Objection / Appels	9
14	Responsabilité et exonération de responsabilité	10
15	Reconnaissance	10
16	Politique de confidentialité	10
17	Annexes.....	11
17.1	Annexe A - Délimitation du parcours et portes	11
18	Adaptations 2026.....	12

1 HOT-TRAIL Series

La série HOT-TRAIL est principalement axée sur la promotion des sports juniors et des sports de descente en Suisse.

Les organisateurs bénéficient d'une plate-forme pour les courses de descente en Suisse et dans le proche environs.

Le comité d'organisation des HOT-TRAIL Series conseille et soutient les organisateurs dans l'organisation, la préparation et le déroulement des courses.

La série Downhill en Suisse offre des courses attrayantes en plus de la Coupe du Monde UCI et de la Coupe européenne iXS.

2 Réalisation des courses

Les courses de la série HOT-TRAIL se dérouleront selon les règlements VTT de l'UCI et de Swiss Cycling qui sont actuellement en vigueur. L'organisateur est responsable du bon déroulement en respectant les règlements en vigueur.

3 Enregistrement

Le nombre de participants est limité. Le nombre de participants est déterminé par les organisateurs respectifs.

3.1 Plate-forme d'enregistrement

L'inscription est en ligne sur www.hottrailseries.ch ou sur le site web de l'organisateur.

Les participants âgés de moins de 18 ans doivent obtenir le consentement écrit d'un représentant légal.

3.2 Date limite

La date limite d'inscription est fixée au dimanche à 23h59 avant le week-end de course. Les droits de participation de la série HOT-TRAIL ne sont pas remboursés si l'athlète ne peut pas participer à la course.

L'inscription n'est valable qu'après réception des frais d'inscription et de la confirmation par e-mail.

3.3 Les inscriptions tardives

Une inscription tardive après expiration du délai d'inscription est possible le samedi du week-end de course sur le site de la course jusqu'à 12 heures. Les inscriptions tardives ne sont pas possibles le dimanche.

Si le nombre maximal de participants est déjà atteint avec les préinscriptions, aucune inscription supplémentaire ne sera possible sur place.

Les frais d'inscription tardive s'élèvent à CHF 15.00 en plus des frais d'inscription.

3.4 Frais d'inscription

Les frais d'inscription comprennent le forfait de transport pour les deux jours. L'organisateur se réserve le droit de vendre des billets spéciaux aux participants pour les journées d'entraînement supplémentaires.

- **Adultes** € 80.-
- **Juniors U17 / U15** € 70.-

Les frais d'inscription à Todtnau est + € 5.-

Les frais d'inscription au championnat suisse peuvent varier.

Inscription tardive sur place + CHF 15.-

4 Catégories

Catégories	Année	Licence Obligatoire
Elite h/f	2007 et plus vieux	OUI
Pro U19 h/f	2008-2009	OUI
Pro U17 h/f	2010-2011	OUI
Pro Masters h	1991 et plus vieux	OUI
Open h	1992-2007	NON
Open f	2007 et plus vieux	NON
Junior U19 h/f	2008-2009	NON
Youth U17 h/f	2010-2011	NON
Youth U15 h/f	2012-2015	NON
Open Masters h	1982-1991	NON
Masters 2 h	1981 et plus vieux	NON

Une licence UCI est requise pour les catégories Elite et Pro.

Les catégories sans licence sont ouvertes à tous les pilotes.

Un changement de catégorie en cours de saison d'Open à Licence est possible.

Par contre, le changement de licence à Open est exclu en cours de saison.

Pour le classement de la catégorie, l'année de naissance fait foi.

5 Numéros de départ

La licence UCI doit être présentée pour recevoir les numéros de dossard dans les catégories Elite et Pro.

Sans numéro de départ, l'entraînement ne pas autorisé.

La forme et la taille du numéro de départ ne doivent pas être modifiées. De plus, aucune publicité supplémentaire par le pilote n'est autorisée sur le numéro de départ.

5.1 Ordre des numéros de départ

L'ordre des numéros de départ est basé sur les points actuels de l'UCI. En outre, les points de la série HOT-TRAIL actuelle sont valables. Ensuite, l'attribution se fera en fonction de la réception de l'enregistrement.

6 Jours de course

La piste de course est ouverte le samedi et le dimanche. L'utilisation de la piste les jours avant dépend de l'organisateur respectif.

Le samedi est la journée d'entraînement officielle. Chaque participant doit réaliser au moins une course d'entraînement officielle.

Le dimanche matin, il y aura un entraînement officiel. Puis vient la première manche. La deuxième manche commence dans l'ordre inverse du classement de la première.

Les deux courses figurent au classement général de la série HOT-TRAIL. Pour le classement quotidien, le chrono de la meilleure manche compte.

6.1 Ordre de départ

Les heures de départ seront données le weekend de course. L'athlète doit franchir la ligne de départ au plus tard 5 secondes après son heure de départ théorique. En cas d'arrivée tardive ou de non-présentation au départ, il n'est plus possible de commencer la course.

Seul le chef de départ est autorisé à faire des exceptions.

L'ordre de départ des catégories respectives est identique pour la première et deuxième course. Commence les athlètes non licenciés, ensuite les athlètes licenciés.

non licenciés	licenciés
1. Masters 2	11. Pro Masters
2. Open Masters	12. Pro U17 homme
3. Youth U15 femme	13. Pro U17 femme
4. Youth U17 femme	14. Pro U19 femme
5. Junior U19 femme	15. Elite femme
6. Open femme	16. Pro U19 homme
7. Youth U15 homme	17. Elite homme
8. Youth U17 homme	
9. Junior U19 homme	
10. Open homme	

6.2 Intervalle de départ

En général, les départs sont donnés avec des intervalles de 30 secondes.

L'intervalle de départ peut être ajusté individuellement par les organisateurs.

Si l'athlète est arrêté par le drapeau rouge, il a droit à un nouveau départ. La décision est prise par le directeur de course respectif. Si c'est approuvé, l'athlète doit se rendre immédiatement au départ pour refaire sa manche.

7 Piste de course

7.1 Reconnaissance du parcours

Reconnaître la piste avant la course est obligatoire.

7.2 Délimitation du parcours et portes

Pour la délimitation du parcours, c'est toujours la porte implantée le plus à l'intérieur qui fait foi.

Lorsque plusieurs portes sont reliées par une rubalise, ce n'est ni la rubalise ni les portes extérieures qui définissent les limites du parcours, mais exclusivement la porte la plus proche de la trajectoire, même si celle-ci n'est pas reliée à la rubalise.

Les portes basculantes jaunes définissent le tracé du parcours, même lorsqu'elles ne sont pas reliées par une rubalise.

Le fait de rouler, avec une ou les deux roues, dans une zone située en dehors du parcours délimité par les portes entraîne la disqualification.

Même lorsqu'une porte basculante est « attaquée » ou partiellement renversée, une partie au minimum de la combinaison pneu/jante doit passer du côté correct de la porte ou de son prolongement virtuel. La hauteur à laquelle ce passage s'effectue n'a aucune importance.

Les exemples figurant à l'**Annexe A – Délimitation du parcours et portes** servent d'illustration et font partie intégrante du présent règlement.

7.3 Sortie du parcours

Si le pilote sort du balisage, il doit revenir où il est sorti. Une coupe hors du balisage mène à la disqualification.

7.4 Arrivée

La course n'est terminée que lorsque le vélo complet a franchi la ligne d'arrivée.

8 Sécurité / Protections

8.1 Vêtements

Les protections suivantes sont obligatoires:

- Gants à longs doigts
- Protège-genoux
- Dorsale
- Casque intégral (la jugulaire doit être fermée pendant le départ)

Le non-respect des devoirs de porter des protections entraîne la disqualification du pilote. Les frais d'inscription ne seront pas remboursés.

8.2 Bike

L'équipement sportif doit être techniquement en parfait état.

Si le danger existe pour des tiers, qui doivent être ramenés sur l'équipement de sport, l'athlète peut être exclu de la course ou disqualifié. Les frais d'inscription ne seront pas remboursés.

9 Points

Les deux manches de chaque course comptent pour le classement général.

place	points	place	points	place	points	place	points	place	points
1	200	13	58	25	36	37	24	49	12
2	160	14	54	26	35	38	23	50	11
3	130	15	50	27	34	39	22	51	10
4	110	16	48	28	33	40	21	52	9
5	100	17	46	29	32	41	20	53	8
6	90	18	44	30	31	42	19	54	7
7	85	19	42	31	30	43	18	55	6
8	80	20	41	32	29	44	17	56	5
9	75	21	40	33	28	45	16	57	4
10	70	22	39	34	27	46	15	58	3
11	66	23	38	35	26	47	14	59	2
12	62	24	37	36	25	48	13	60	1

9.1 Classement de la série

L'IXS DH Cup Bellwald et le championnat Suisse sont également valables pour le classement général de la série HOT-TRAIL. Pour ses deux courses là, les qualifications et la manche de course sont comptabilisé pour le classement général de la série. Sous réserve d'exceptions (selon chap. 12)

Pour les catégories U17 et U15, il y a trois courses supplémentaires dans le cadre de la Bike Kingdom Kids Cup. Ces trois courses comptent pour le classement général de la HOT-TRAIL Series. Sous réserve d'exceptions (selon chap. 12).

Il n'y a pas d'égalité dans le classement final. En cas d'égalité de points, la personne qui participe à l'événement final est favorisée. Le critère suivant est le nombre de courses effectuées. Le dernier critère est le résultat du championnat suisse.

Seuls les participants ayant pris part à au moins deux courses de la série et figurant dans les classements seront pris en compte dans le classement final.

10 Primes

Les prix ne sont valables que dans les catégories avec licence.

Pour les courses en Suisse, le prix est versé en CHF.

Pour les courses à l'étranger, le prix est versé en euros.

10.1 Primes du jour

place	Elite Men	Elite Women	Pro Masters Men	Pro U19 male	Pro U19 female	Pro U17 male	Pro U17 female	
1	200.-	200.-	80.-	80.-	80.-	80.-	80.-	
2	150.-	150.-	60.-	60.-	60.-	60.-	60.-	
3	100.-	100.-	40.-	40.-	40.-	40.-	40.-	
4	70.-	70.-						
Total	520.-	520.-	180.-	180.-	180.-	180.-	180.-	1940.-

10.2 Primes de la série

Les primes en argent pour toute la série dépend du nombre de participants à la série HOT-TRAIL et est calculé en conséquence.

Les valeurs indicatives suivantes en CHF s'appliquent à l'argent des prix de la série :

place	Elite Men	Elite Women	Pro Masters Men	Pro U19 male	Pro U19 female	Pro U17 male	Pro U17 female	
1	250.-	250.-	150.-	150.-	150.-	150.-	150.-	
2	200.-	200.-	100.-	100.-	100.-	100.-	100.-	
3	150.-	150.-	80.-	80.-	80.-	80.-	80.-	
4	130.-	130.-	50.-	50.-	50.-	50.-	50.-	
Total	730.-	730.-	380.-	380.-	380.-	380.-	380.-	3360.-

11 Remise des prix

La cérémonie de remise des prix aura lieu environ 30 minutes après la course. Les cinq meilleurs athlètes de chaque catégorie seront honorés. L'argent du prix est remis directement ou doit être collecté après la cérémonie de remise des prix au bureau de course.

L'encaissement ultérieur où la livraison des prix matériels sont exclus. Cela vaut également pour les prix du classement général à la fin de la saison.

12 Exceptions

12.1 DH Championnat Suisse et iXS DH Cup Bellwald

Les règlements de la série HOT-TRAIL ne sont pas valables ici. Les règlements de Swiss Cycling et de la iXS DH Cup sont applicables. Les classements des seeding-runs et des finals figurent dans le classement général de la HOT-TRAIL Series.

La série HOT-TRAIL ne donne pas de prix.

Si la cérémonie de remise des prix de la série générale a lieu avant ou pendant les Championnats suisses ou l'iXS Cup Bellwald, les résultats suivants ne peuvent pas être pris en compte pour le classement général.

D'autres exceptions sont réservées et seront communiquées à temps pendant la saison via le site internet et les médias sociaux.

12.2 Bike Kingdom Kids Cup

Dans les courses supplémentaires pour les catégories U17 et U15, le règlement de la Bike Kingdom Kids Cup est applicable. Les règlements de la série HOT-TRAIL ne sont pas valables. Les courses figurent au classement général de la série HOT-TRAIL.

Dans le cas où la cérémonie de remise des prix de la série générale a lieu avant ou pendant un événement de la Bike Kingdom Kids Cup, les résultats suivants ne peuvent pas être pris en compte pour le classement général.

12.3 Événement final

Événement surprise avec règlement séparé.

13 Objection / Appels

Les objections générales ou les commentaires sur des circonstances injustes doivent être soumis directement aux commissaires officiels. Lors de la saisie d'un recours, un dépôt de CHF 100.- doit être déposé. L'argent ne sera remboursé que lors de la reconnaissance du recours.

14 Responsabilité et exonération de responsabilité

La participation de tous les athlètes se fait à tous égards sous leur propre responsabilité. En cas d'accident ou de dommage matériel par les participants ou leurs équipements sportifs, toute responsabilité de l'organisateur est exclue. Le participant assume seul la responsabilité civile et pénale. Toute clause de non-responsabilité s'applique également à tous les tiers, clubs ou autorités en contact avec l'organisateur.

La couverture d'assurance est à la charge des participants.

La décharge de responsabilité est confirmée avec la demande complétée. L'athlète confirme expressément l'exactitude de ses coordonnées.

L'organisateur a le droit d'adapter ou d'annuler les courses pour des raisons de sécurité ou pour les conséquences de puissances supérieures. Si l'annulation intervient avant le week-end de course, les frais d'inscription seront intégralement remboursés. Les autres dommages ne peuvent être réclamés.

La série HOT-TRAIL est soucieuse de l'environnement. Ainsi, les tear-off ne sont pas souhaités. Nous demandons explicitement de n'utiliser que des roll-off. Chaque participant est également tenu de respecter l'environnement et de ne laisser aucun déchet.

15 Reconnaissance

Les athlètes doivent toujours respecter et suivre les instructions de l'organisateur et de son personnel désigné. Le pouvoir décisionnel le plus élevé appartient à l'organisateur de la course autorisé par l'organisateur.

Les organisateurs de la course se réservent le droit d'exclure des participants de la course pour cause de négligence, de danger pour leur propre santé ou de tiers. Les frais d'inscription ne seront pas remboursés.

16 Politique de confidentialité

En s'inscrivant à la course HOT-TRAIL Séries et aux organisateurs, les participants autorisent l'utilisation de données personnelles pour des actions en rapport avec les événements. Chaque participant convient de manière irrévocable et indéfinie que les images et les vidéos du concours peuvent être publiées sans restriction et être transmises à des représentants de la presse et utilisées pour des activités de marketing, même si elles sont auto-représentées.

17 Annexes

17.1 Annexe A – Délimitation du parcours et portes

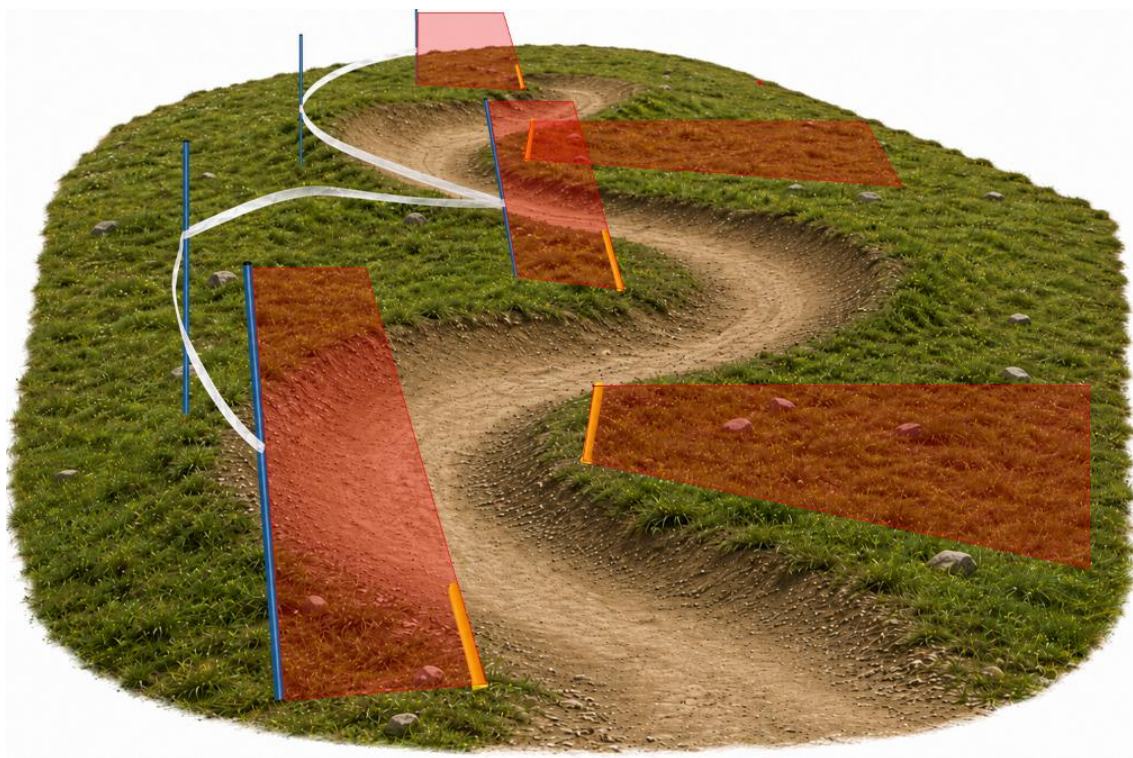


Figure 1: Délimitation du parcours par les portes basculantes

Dans la **figure 1**, une rubalise est installée sur le côté gauche du parcours afin d'améliorer la sécurité. Le tracé du parcours est toutefois défini exclusivement par les portes basculantes jaunes. La zone marquée en rouge ne peut donc être ni franchie ni sautée.

Du côté droit du parcours, seules des portes basculantes jaunes sont installées. Même en l'absence de rubalise, celles-ci définissent clairement le tracé du parcours. Le fait de rouler avec une ou les deux roues dans l'une des zones marquées en rouge entraîne la disqualification immédiate.

Lorsqu'une porte basculante est, conformément à la **figure 2**, « attaquée » ou partiellement renversée, une partie au minimum de la combinaison pneu/jante de la roue avant et de la roue arrière (marquée en vert) doit passer du côté correct de la porte.

La hauteur à laquelle la roue franchit la porte ou son prolongement virtuel n'a aucune importance.



Figure 2:
Passage correct d'une porte basculante

18 Adaptations 2026

- **Chap. 3.4**
 - Adaptation des frais d'inscription
- **Chap. 7.2**
 - Réglementation de la délimitation du parcours par les portes basculantes
 - Passage correct d'une porte basculante
- **Chap. 17.1**
 - Annexe A illustrant les dispositions du chapitre 7.2 :
 - « Délimitation du parcours par les portes basculantes »